

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **du 3 JUIN 2009**

Présents : BOCH Bérengère, BURDIN Cécile, CHOISEAU Yoann, GAGNIERE Cédric, GAGNIERE Pierre, GRAVIER Romain, JORCIN Jean Pierre, PEANT Sébastien, PILLOUD Gilbert, SUIFFET Gilbert, TOURT Annick, ZAPILLON Christelle

Absents : BOURGEOIS Yvan, FILLIOL Marie Laure

Secrétaire de séance : TOURT Annick

➤ **Compte rendu des représentants aux intercommunalités :**

Les représentants aux intercommunalités retracent succinctement les principales actions.

➤ **Approbation du compte rendu du 27 avril 2009**

Approuvé pas de commentaires

➤ **Compte rendu des délégations d'attribution**

Le 18 mai 2009 :

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un bâtiment ZA Lecheraine par le GAEC le 14 à Monsieur Benoît SUIFFET.

Le 18 mai 2009 :

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un appartement, 1 rue Saint Cosme, par Monsieur et Madame DESNEUX à la SCI La Chaudinerie.

Le 25 mai 2009 :

Décision de retenir l'Association des Amis du Mont-Cenis pour la gestion du Musée de la Pyramide du Mont-Cenis dans le cadre de la DSP.

Suite à la commission d'ouverture des offres du 25 mai, et après analyse des offres par la Société EDACERE, maître d'œuvre, les entreprises retenues pour les travaux de construction du réservoir de Ste Marie sont :

- lot n° 1 – Terrassement et génie civil – Groupement LOCATELLI/GRAVIER (313 897.10 € HT)
- lot n°2 – Equipements hydrauliques et serrurerie – RECTIMO (62 345.84 € HT)
- lot n°3 – Réseaux extérieurs – TPLP (62 188.00 € HT)

➤ **Tirage au sort des jurés d'Assises pour 2010**

1	DAL CIN Jean-Paul	LANSLEBOURG MONT-CENIS
2	BLANC Emmanuelle	BONNEVAL SUR ARC
3	FILLIOL Jeanne épouse BLANC	LANSLEVILLARD
4	JOSQUIN Martine épouse BARTHOLOME	LANSLEVILLARD
	Remplacée par JOUANNY Gilles	LANSLEVILLARD
5	MANUEL Elodie	LANSLEVILLARD
6	BURDIN Michel	TERMIGNON

➤ **Elections Européennes le 7 juin 2009**

Le conseil municipal établit les permanences pour les élections européennes du dimanche 7 juin.

➤ **Personnel communal**

Création de 2 postes d'adjoint technique territorial saisonnier :

- 1 poste pour une durée de 3 semaines,
- 1 poste pour une durée de 1 mois ½.

➤ **Terrains**

Herbefin : Mr PERSYN renonce à l'acquisition du lot n° 9 de 577 m². M. et Mme Cosme DAME ayant renouvelé leur candidature pour l'acquisition de ce lot, le conseil municipal décide de leur attribuer.

➤ **Forêt communale - Unité conservatoire génétique de l'épicéa**

Les peuplements d'Epicéa commun de la forêt communale, en raison de leur caractère génétique présumé autochtone, ont retenu l'intérêt de la Commission nationale des Ressources Génétiques Forestières.

Plusieurs parcelles de la forêt communale pourraient ainsi constituer une « unité conservatoire in situ » dans le but d'assurer la préservation du patrimoine génétique de l'Epicéa commun autochtone.

Cette unité conservatoire génétique ou « UC » serait constituée des parcelles forestières suivantes :

<i>Canton du Bois de Fontaniou</i>	<i>Parcelles</i>	<i>Surface</i>
Noyau de conservation	36 partie 2 ^{ème} série	10.0 ha
Zone tampon	Suite de la Plle 36, et 35 ; 37 ; 38 2 ^{ème} série	72.7 ha
	Surface totale	82.7 ha

Les contraintes de gestion sont minimales, s'agissant essentiellement de favoriser l'Epicéa issu de graines locales.

Le Conseil Municipal, accepte, pour une durée de dix ans, renouvelable par tacite reconduction, le principe de cette unité conservatoire dans les parcelles ci-dessus, ainsi que les mesures techniques précisées dans la Charte de gestion qui seront intégrées à chaque révision de l'aménagement forestier.

➤ **Fête du mont Cenis**

Suite au questionnaire sur la fête du Mont Cenis seulement 2 réponses sont arrivées en mairie. Après discussion, la fête est reconduite encore cette année et valorisée dans le cadre de la quinzaine culturelle des grands espaces du Mont Cenis. Le thème étant la gastronomie, tous les producteurs artisans et restaurateurs de Haute Maurienne et du Val de Susa seront sollicités. Une rencontre est prévue avec l'équipe de Novalesa. Contacter Daniel GAIDINOFF pour l'animation.

➤ **Questions diverses**

1/ Cavalcades de Modane :

Christelle BOROT présente lors des cavalcades de Modane le petit train Fell pour représenter Val Cenis et sollicite une aide de 100€ pour les frais de déplacement. Le conseil municipal donne son accord.

2/ Musée de la pyramide :

Ouverture du 16/06 au 13/09/2009 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tarifs :

Individuel

- * Plein tarif 3.00 €
- * Tarif réduit 2.10 €

Groupe (+ de 12 personnes)

- * Plein tarif 2.40 €
- * Tarif réduit 1.80 €

Il sera demandé une pièce d'identité contre un audio guide.

Le conseil municipal valide ces tarifs.

3/ Terrain multisport :

Après consultation, le prix d'un terrain multisport (25m x 12m) dépend s'il est démontable ou pas, si commande avant juin....soit environ 25 500€ HT

Lieu d'emplacement : attendre que les travaux du ruisseau de La Madeleine soient finis pour voir le terrain communal qui reste.

Pour cet été, remettre le filet autour du terrain de foot voir le long de l'Arc, installer les modules de skate sur la route avant la cabane ESF

4/ Camping :

Cet automne le camping n'a pas été vidangé correctement, dégâts très importants, voir avec les assurances.

5/ Feu d'artifice :

Vu qu'un feu d'artifice a lieu le 13/07 à Lanslevillard, il est décidé de le tirer le 15/08.

6/ Toiture garderie :

Le toit de la garderie des Petits marrons étant à refaire et après devis, il sera réalisé en poli tuile pour un coût de 13 000€

4/ ROSAZ Clément souhaite acheter 3 à 4 m³ de mélèzes sur pied pour sa maison. Après débat, le conseil municipal donne son accord.

5/ Le conseil municipal est informé de la fermeture d'une classe à la rentrée 2009

6/ Le ministère de l'agriculture préconise de donner un fruit à chaque enfant au goûter, l'achat est subventionné à 50%. Le conseil municipal propose de suivre cette opération.

7/ CECILLON Alexandre demande une bourse pour poursuivre ses études à l'étranger. Après débat, le conseil ne donne pas suite à cette demande qui n'est pas de sa compétence.